

Collectivités Territoriales

Rien n'est bon dans l'Macron

13 milliards d'économies supplémentaires

Cette saignée supplémentaire dans le budget des collectivités va accélérer la destruction des services, la baisse des effectifs, l'augmentation des tarifs, la dégradation des conditions de travail et de rémunération des agents...etc...

Exonération de la taxe d'habitation

Par cette mesure en trompe l'œil (cet impôt, certes injuste, sera prélevé sous une autre forme) l'Etat confisque une importante marge de manœuvre des collectivités pour contraindre davantage leurs choix budgétaires.

Baisse des effectifs (- 120 000 emplois)

Moins de fonctionnaires c'est moins de service public alors que les besoins de la population augmentent chaque jour. Le projet est en fait de laisser toute la place au privé, avide de dégager des profits dans des secteurs jusque-là non marchands.

Métropolisation

Dans la lignée des précédentes réformes territoriales, l'intégration, volontaire ou pas, des départements dans les métropoles désorganisera une nouvelle fois les services publics locaux et leurs périmètres sans permettre les économies d'échelle annoncées. Cela va accroître les inégalités territoriales, la richesse se concentrant sur le territoire métropolitain.

Jour de carence

Le rétablissement du jour de carence dans la fonction publique au nom d'une pseudo-équité se traduit par une nouvelle baisse de salaire et cherche surtout à alimenter le clivage public-privé. Ce sont encore les agents malades qui seront sanctionnés !!

Différenciation du point d'indice

Sous couvert de souplesse, le projet est de casser l'uniformité de la rémunération des fonctionnaires. Votre salaire n'augmentera que si votre patron le veut bien !! Même si le traitement des autres fonctionnaires augmente. Cela participe au démantèlement du statut qui au-delà de protéger les agents territoriaux d'éventuelles pressions politiques garantit la neutralité et l'égalité d'accès au service public.

Hausse du temps de travail

De nombreuses collectivités territoriales ont des accords sur le temps de travail plus favorable que la durée légale. Au lieu d'aligner vers le plus favorable, ils veulent interdire les accords locaux.



CES ATTAQUES SANS PRECEDENT CONTRE LES COLLECTIVITES ET LEURS AGENTS, S'AJOUTENT A CELLES ANNONCEES CONTRE L'ENSEMBLE DU MONDE DU TRAVAIL ! REFUSONS CES RECULS SOCIAUX HISTORIQUES, ORGANISONS LA RESISTANCE !

TOU-TE-S EN GREVE LE 12 SEPTEMBRE !

Fédération SUD Collectivités Territoriales

70 rue Philippe de Girard - 75018 PARIS
tel : 01 40 33 85 02 - mèl : fedesudct@gmail.com - www.sud-ct.fr